

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE JAU DIGNAC LOIRAC

L'an deux mil vingt-quatre, le trois Décembre, le Conseil Municipal de la Commune de JAU DIGNAC LOIRAC dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Christian BOURA, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 22/11/2024

Présents : Mr Patrick BURAN, Mr Vincent FERNANDEZ DE CASTRO, Mme Danielle DUCOURNEAU, Mr Bernard SIGNORET, Mr Bruno AUZENEAU, Mme Catherine BRUNON, Mr Didier ESCADE, Mme Sophie LUCBERNET, Mme Céline RASSAT, Mme Claude ROUX.

Pouvoir : Mr Jean François GILLET à Mme Danielle DUCOURNEAU

Absents excusés : Mr Philippe CLAIRAC, Mr Daniel FONTENEAU.

Secrétaire de séance : Mme Claude ROUX

OBJET : TARIFS COMMUNAUX AU 1^{er} JANVIER 2025

N° 20241226

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de fixer les différents tarifs applicables au 1^{er} janvier 2025 de la façon suivante :

Location de la salle des fêtes pour un week-end :

	Personnes de la commune	Extérieur à la commune
Location Salle	200,00 €	350,00 €
Chèque de caution	300,00 €	300,00 €
Tables	Location : 5€/table et 2€/ banc	Sans Objet

Envoyé en préfecture le 05/12/2024

Reçu en préfecture le 05/12/2024

Publié le 5/12/2024

ID : 033-213302086-20241203-20241226-DE

S²LO

Au cimetière :

- Pour les columbariums : 400 € pour 30 ans et deux urnes
- Pour les concessions trentenaires : Emplacement 1 place : 150 €. Emplacement 2 places : 200 et 300 €
Emplacement 4 places : 400 € Emplacement 6 places : 500 €
- Pour le dépositaire : gratuit pour les trois premiers mois et 300€/ mois à partir du 4^{ème} mois d'occupation pendant 9 mois maximum

Au Port de Richard :

- AOT Bateau : 20 € 1 ml
- AOT Cabane : 6 € le m² soit 72 €/cabane

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'État et sa publication.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an sus dits. Pour extrait certifié conforme. Le 04/12/2024

Le Maire

Christian BOURA

Le secrétaire de séance

Claude ROUX



A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Claude Roux', written over a horizontal line.

Nombre de conseillers :

En exercice : 14
Présents : 11
Votants : 12
Pour : 12
Contre : /
Abstentions: /

Envoyé en préfecture le 05/12/2024

Reçu en préfecture le 05/12/2024

Publié le 05/12/2024

ID : 033-213302086-20241203-20241226-DE